Université
de Technologie
Tarbes
Occitanie Pyrénées

Recrute un ou une

Responsable « Pôle protection des biens & des personnes » (H/F)

- Poste de **catégorie A**
- Ouvert aux personnels titulaires et contractuels
- Le contrat est à durée déterminée (voire CDI), de droit public, à temps complet, d'une durée de 12 mois, renouvelable voire pérennisable (CDI) sous conditions.
- **Rémunération :** selon grille des salaires de la fonction publique.

L'université de Technologie de Tarbes Occitanie Pyrénées recrute un Responsable « Pôle protection des biens & des personnes » (H/F).

PRÉSENTATION DE L'ETABLISSEMENT

L'Université de Technologie de Tarbes est un EPSCP nouvellement crée par le décret 2023-1094 du 24 novembre 2023. Elle assure une mission d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation. Son nom de marque est « Université de Technologie Tarbes Occitanie Pyrénées » (UTTOP).

C'est la 4ème Université de Technologie française. Elle résulte de la transformation de l'EPA/RCE « Ecole Nationale d'Ingénieurs de Tarbes » en EPSCP, puis du transfert à la date du 1er janvier 2024 de l'IUT de Tarbes, initialement rattaché à l'Université de Toulouse III (Paul Sabatier).

Elle accueille 2900 étudiants, du post-bac au doctorat, et dispose d'un budget de 40M€ dont 30M€ de masse salariale. Elle est dotée d'un patrimoine bâti de près de 40.000 m2 sur une superficie de près de 12 ha. Elle contribue à l'activité de recherche de plusieurs laboratoires et porte plusieurs plateformes technologiques dans le cadre d'une approche intégrée Formation-Recherche-Innovation.

ENVIRONNEMENT ET CONTEXTE DE TRAVAIL

- Localisation géographique du poste :
  Composante/direction/service : Direction / Service prévention/sécurité de l'Université (SPSUT)
  UTTOP 47 avenue d'Azereix – 65000 Tarbes

- Descriptif du service : [les éléments ci-dessous sont donnés à titre d'exemple]

Le service prévention/sécurité est chargé de mettre en œuvre la politique de prévention de l'Université tant dans le domaine de la protection des biens et des personnes (sécurité incendie, sûreté, etc.) que dans le domaine de la prévention des risques professionnels et permettre ainsi d'assurer la sécurité et protéger la santé du personnel de l'Université et des étudiants. Il fait partie de la direction générale des services. Il est composé de deux pôles : un « Pôle protection des biens & des personnes » et un « Pôle prévention des risques professionnels ». Le conseiller prévention est responsable du service prévention/sécurité.

- Position du poste dans l'organisation :

La Direction générale des Services est assurée par Mme Nathalie Delanghe, DGS
Le poste est placé :
- sous l'autorité hiérarchique de Mme Nathalie Doubrovine, Conseillère prévention et responsable du service SPSUT
- sous l'autorité fonctionnelle de Mme Nathalie Doubrovine, Conseillère prévention et responsable du service SPSUT

Encadrement : ☒ non oui ☐ Nombre de personnes encadrées : 0 dont 0 Cat A.

- Contraintes spécifiques liées au poste : [les éléments ci-dessous sont donnés à titre d'exemple]
  - Respecter le calendrier universitaire.
  - Contrainte horaire possible pour nécessité de service.
  - Permis B requis pour le déplacement entre sites.

MISSIONS DU POSTE

Au sein du Service Prévention/Sécurité de l'Université (SPSUT) vous avez la responsabilité du « Pôle protection des biens & des personnes ». Sous la responsabilité du chef de service, vous êtes chargé de proposer et piloter les politiques de l'Université en matière de protection des personnes et des biens : prévention du risque incendie en ERP ou ERT, gestion des menaces et risques majeurs, gestion de crise. Vous apportez votre expertise en matière d'analyse des risques en lien avec la protection des personnes et des biens. Vous faites toute proposition concourant à l'amélioration de la prise en compte du risque incendie et de la gestion de crise (évolution des équipements, du mode d'organisation, allocation de moyens, etc.). Vous assurez le pilotage du prestataire en charge du service de sécurité incendie du site.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- **En matière de sécurité incendie**
  - Elaborer et proposer un schéma d'organisation de la sécurité incendie. Rédiger tout document ou procédure nécessaire à la mise en œuvre de cette organisation.
  - Représenter l'Université auprès des autorités administratives compétentes en matière de sécurité incendie.
  - Piloter la préparation, et la tenue des commissions de sécurité.
  - Coordonner les actions pour la levée des observations émises par les commissions de sécurité et les bureaux de contrôle.
  - Assurer le suivi des obligations réglementaires en matière de contrôle, d'entretien des équipements concourant à la sécurité des biens et des personnes, de la tenue des registres, etc.
  - Vérifier et/ou rédiger les notices de sécurité dans le cadre des projets d'aménagement. Apporter son conseil vis-à-vis de ces projets.
  - Coordonner les missions des prestataires SIAP 1 et 2.
  - Dans le cadre de l'organisation des manifestations exceptionnelles sur le site de l'Université, définir et proposer les mesures à mettre en œuvre pour assurer la sécurité des personnes (effectifs maximum, dispositifs humains ou matériels nécessaires au respect des prescriptions réglementaires). Réaliser quand cela est nécessaire la demande d'autorisation préalable.
  - Piloter le prestataire « sécurité incendie » présent sur le site.

- **En matière de gestion des menaces et risques et gestion de crise :**
  - Définir et proposer l'organisation de la gestion des situations exceptionnelles et de crise.
  - Préparer les méthodes de gestion opérationnelle et de coordination.
  - Prévoir et participer à la formation des acteurs.
  - Participer à l'élaboration du plan de continuité d'activité.
  - Participer au pilotage des situations exceptionnelles et de crise.

ACTIVITÉS ASSOCIEES

- Assurer une veille réglementaire et technique.
- Elaborer le budget en assurer l'exécution et le suivi
- Rédiger les cahiers de charge relatifs à la sécurité incendie et à la protection des personnes.
- Elaborer et suivre l'exécution des marchés ou contrats de prestations de service en lien avec l'activité du pôle « Protection des biens et des personnes ».
- Assurer la gestion du risque incendie sur le site de Primes.

COMPÉTENCES REQUISES

- **Connaissances** (savoir) **:**
  - Connaissance approfondie du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public (ERP).
  - Connaissance de la réglementation en incendie (ERP et code du travail).
  - Connaissance des normes et procédures applicables au domaine.
  - Connaissance du code de la construction et de l'habitation.
  - Connaissance de l'organisation et des principales activités de l'établissement.
  - Connaissance des principaux partenaires avec lequel l'établissement est amené à collaborer.
  - Connaître les principales mesures de prévention relatives aux risques présents sur le site (incendie / explosion, gaz, chimique, etc.).
  - Connaissance des d'installations techniques sécurité incendie.
  - Méthodologie de gestion de crise.

- **Compétences opérationnelles** (savoir-faire) **:**
  - Concevoir et mettre en œuvre des procédures et des méthodes de travail.
  - Concevoir, rédiger des rapports ou des documents techniques.
  - Gérer des situations d'urgence ou de crise.
  - Savoir utiliser les équipements de sécurité.
  - Apporter des réponses à un besoin ou une situation spécifique : savoir évaluer le degré d'urgence d'une situation et les moyens de secours à mettre en œuvre.
  - Dialoguer, communiquer, informer.
  - Représenter l'établissement et rendre compte à sa hiérarchie.

- **Compétences comportementales** (savoir être) **:**
  - Capacité relationnelle : travail en équipe, capacité d'écoute, pédagogie.
  - Faire preuve d'autonomie tout en sachant informer, rendre compte et travailler en équipe.
  - Sens des responsabilités et de l'organisation.
  - Capacité à gérer des situations de crise : maîtrise de soi, capacité de décision, capacité à prioriser.
  - Sens de la confidentialité requis et impératif et de l'intérêt général.

NIVEAU REQUIS

- Bac+3 ou 5.
- Domaine d'études : prévention des risques /sécurité incendie et gestion de crise.
- Expérience souhaitée sur poste similaire.
- Niveau anglais : parlé.

POINTS FORTS

- Travail au sein d'une équipe engagée et solidaire au bénéfice de l'enseignement et de la recherche.
- Formation des personnels.

CONDITIONS D'EXERCICE FAVORABLES

- 10 semaines de congés
- Télétravail possible 1jr/semaine après période d'essai (2 mois)
- Durée du travail : 36 h 30 – 37 h 30 – 38 h hebdomadaire
- Rémunération selon expérience et statut

POSTULER

Adresser lettre de motivation + CV par courriel à candidature@uttop.fr **avant le 16/06/2025** en **indiquant le titre du poste dans l'objet du mail.**